

Rapport de gestion /  
Management's Discussion and Analysis

**LAMÊLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE (Anciennement Ressources Gimus inc.) /  
LAMÊLÉE IRON ORE LTD. (Formerly Gimus Resources Inc.)**

**30 septembre 2014  
September 30, 2014**

Le présent rapport de gestion est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières relatif à l'information continue. Le rapport de gestion est un supplément aux états financiers annuels qu'il complète et doit être lu parallèlement à ceux-ci. Il présente le point de vue de la direction sur les activités courantes de la Société et sur ses résultats financiers courants et passés ainsi qu'un aperçu des activités à venir au cours des prochains mois.

### **1.1 DATE**

Le présent rapport de gestion a été rédigé le 22 janvier 2015 par la direction et a trait à la situation financière et à l'interprétation des résultats d'exploitation de Lamêlée Minerais de Fer Ltée (Anciennement Ressources Gimus Inc). (la "Société") pour les exercices financiers terminés les 30 septembre 2014 et 2013. Ces états financiers annuels audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS»). Le rapport de gestion doit être lu en conjonction avec les états financiers annuels audités de la Société pour les exercices terminés les 30 septembre 2014 et 2013.

### **1.2 DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à la performance future de la Société et sont seulement des prévisions. Toute déclaration autre qu'une déclaration basée sur des faits historiques est une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont souvent, mais pas toujours, identifiées par l'emploi de mots tels que « pouvoir », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « estimer », « potentiel », « viser », « projeter », « espérer », ou leur forme négative ou des expressions semblables, de même que d'autres verbes au futur. De plus, le présent rapport de gestion peut contenir des déclarations prospectives attribuables à des tierces parties de l'industrie. Une confiance excessive ne doit pas être mise dans les déclarations prospectives étant donné qu'il n'y a aucune assurance que les projections, intentions ou attentes sur lesquelles elles sont basées vont se produire. Par sa nature, l'information prospective implique de nombreuses hypothèses, des risques et des incertitudes généraux ou spécifiques, connus ou non qui contribuent à la possibilité que les prédictions, prévisions, projections ou autres déclarations prospectives ne se produiront pas et pourraient faire en sorte qu'à l'avenir, les résultats réels ou les événements diffèrent de manière significative des résultats prévus dans les déclarations prospectives.

This management's discussion and analysis ("MD&A") follows rule 51-102A of the Canadian Securities Administrators regarding continuous disclosure for reporting issuers. It is a complement and supplement to the annual financial statements and should be read in conjunction with those statements. It represents the view of management on current activities and past and current financial results of the Company, as well as an outlook of the activities of the coming months.

### **1.1 DATE**

The following management's discussion and analysis "MD&A" of Lamêlée Iron Ore Ltd. (Formerly Gimus Resources Inc). (the "Company") was written on January 22, 2015, for the years ended September 30, 2014 and 2013. These annual audited financial statements have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards ("IFRS"). The MD&A should be read in conjunction with the Company's audited annual financial statements for the years ended September 30, 2014 and 2013.

### **1.2 FORWARD LOOKING STATEMENTS**

This Management's Discussion and Analysis contains forward-looking statements. These statements relate to future events or the Company's future performance. All statements other than statements of historical fact are forward-looking statements. Forward-looking statements are often, but not always, identified by the use of words such as "may", "will", "should", "expect", "plan", "anticipate", "believe", "estimate", "predict", "potential", "targeting", "intend", "could", "might", "continue", or the negative of these terms or other comparable terminology. These statements are only predictions. In addition, this Management's Discussion and Analysis may contain forward-looking statements attributed to third party industry sources. Undue reliance should not be placed on these forward-looking statements, as there can be no assurance that the plans, intentions or expectations upon which they are based will occur. By its nature, forward-looking information involves numerous assumptions, known and unknown risks and uncertainties, both general and specific, that contribute to the possibility that the predictions, forecasts, projections and other forward-looking statements will not occur and may cause actual results or events to differ materially from those anticipated in such forward-looking statements.

**1.2 DÉCLARATIONS PROSPECTIVES (suite)**

Les facteurs importants qui pourraient causer de telles différences sont énumérés dans ce rapport de gestion, plus particulièrement dans la section intitulée « Risques et incertitudes ».

**1.3 NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

Lamêlée Minerais de Fer Ltée est une société d'exploration. La principale propriété de la compagnie est un intérêt de 100% dans la propriété de Lamêlée Sud, situé dans la fosse du Labrador au Québec. La Société n'a aucun revenu de production puisque toutes ses propriétés sont au stade de l'exploration.

Les états financiers ont été établis sur une base de continuité d'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 30 septembre 2014, la Société a un déficit de 3 066 425 \$ (746 381 \$ au 30 septembre 2013). Cette incertitude significative est susceptible de jeter un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

**1.2 FORWARD LOOKING STATEMENTS (Continued)**

Important factors that could cause such a difference are discussed in this Report, particularly in the section "Risks and uncertainties".

**1.3 NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN**

Lamêlée Iron Ore Ltd. is a mineral exploration company. The Company's principal property is the 100% interest in the Lac Lamêlée South Property, Labrador Trough, in Northeastern Quebec, Canada. The Company has no income from production since all its properties are at the exploration stage.

The financial statements have been prepared on the basis of the going concern assumption, meaning the Company will be able to realize its assets and discharge its liabilities in the normal course of operations.

Given that the Company has not yet found a property which contains mineral deposits that are economically recoverable, the Company has neither yet generated income nor cash flows from its operations. As at September 30, 2014, the Company has a deficit of \$3,066,425 (\$746,381 as at September 30, 2013). This material uncertainty may cast a significant doubt regarding the Company's ability to continue as a going concern.

The Company's ability to continue as a going concern is dependent upon its ability to raise additional financing to further explore its mineral properties. Even if the Company has been successful in the past in doing so, there is no assurance that it will manage to obtain additional financing in the future.

The carrying amounts of assets, liabilities, revenues and expenses presented in the financial statements and the classification used in the statement of financial position have not been adjusted as would be required if the going concern assumption was not appropriate.

**1.4 TRANSACTION**

Le 20 décembre 2013, la Société a conclu une entente avec Fancamp Exploration Ltd. et Champion Iron Mines Ltd. pour acquérir 29 claims miniers sur la propriété Lac Lamêlée située dans le district de Fermont en contrepartie de:

- a) l'émission de 43 000 000 actions ordinaires à Fancamp Exploration Ltd. au prix de 0,12 \$ par action pour une valeur totale de 5 160 000 \$;
- b) l'émission de 2 000 000 actions ordinaires à Champion Iron Mines Ltd. au prix de 0,12 \$ par action pour une valeur totale de 240 000 \$;
- c) la prise en charge d'une redevance NSR de 1,5 % détenue par un tiers avec Fancamp Exploration Ltd. dont 0,5 % est rachetable pour un montant de 1 500 000 \$;
- d) l'octroi d'une redevance de 1,5 % à Fancamp Exploration Ltd. dont 0,5 % est rachetable pour un montant de 1 500 000 \$.

L'acquisition des claims miniers a été comptabilisée comme acquisition d'un actif, puisque ces claims miniers n'ont pas de réserves minérales ou autres entrées, ni de processus significatif qui permettrait la production de sortie et conséquemment être considéré comme une entreprise tel que définie dans IFRS 3.

**1.4 TRANSACTION**

On December 20, 2013, the Company closed an agreement with Fancamp Exploration Ltd. and Champion Iron Mines Ltd. to purchase 29 mining claims located in the Fermont District known as the Lamêlée Lake property in counterpart of :

- i. issuance of 43,000,000 common shares to Fancamp Exploration Ltd. at a price of \$0.12 per share for a total value of \$5,160,000;
- ii. issuance of 2,000,000 common shares to Champion Iron Mines Ltd. at a price of \$0.12 per share for a total value of \$240,000;
- iii. assignment and transfer of a covenant from Fancamp Exploration Ltd. of a 1.5% net smelter royalty payable to a third party, of which 0.5% may be repurchased for an amount of \$1,500,000;
- iv. granting of a 1.5% net smelter royalty payable to Fancamp Exploration Ltd. of which 0.5% may be repurchased for an amount of \$1,500,000.

The acquisition of the mining claims was treated as an asset acquisition, as these mining claims do not have the mineral reserves and other inputs, nor any significant processes that would enable it of producing outputs and consequently be considered a business as defined in IFRS 3.exploration stage.

**1.4 TRANSACTION (suite)**

Le 5 mai 2014, la Société (« Lamêlée ») a conclu une Convention de droits régissant certains droits et certaines obligations avec Fancamp Exploration Ltd. (« Fancamp »)

- i. Fancamp ne pourra pas vendre ni transférer les titres de Lamêlée qu'elle détient pendant une période de cinq ans, sans obtenir au préalable le consentement écrit de Lamêlée, après quoi elle pourra effectuer des transferts sous réserve de certaines restrictions.
- ii. Dans l'exercice des droits de vote rattachés aux actions qu'elle détient, Fancamp ne pourra pas voter contre (i) l'élection des candidats proposés par les administrateurs de Lamêlée en fonction; (ii) l'approbation, la modification ou le remplacement d'un régime d'options d'achat d'actions de Lamêlée ou, (iii) l'adoption ou le renouvellement d'un régime de protection des droits des actionnaires, sous réserve de certaines exceptions. Dans l'éventualité de la survenance de certains événements entraînant résiliation, tel un changement de contrôle ou un changement au sein de la majorité du conseil d'administration de Lamêlée en faveur de membres n'ayant pas l'appui des administrateurs de Lamêlée en fonction, Fancamp sera libéré de ses engagements concernant l'exercice de ses droits de vote.
- iii. Fancamp pourra proposer un candidat à l'élection du conseil d'administration de Lamêlée tant qu'elle détiendra au moins 10 % des actions émises et en circulation de Lamêlée.
- iv. Sous réserve de la survenance de certains événements entraînant résiliation, y compris ceux qui sont mentionnés ci-dessus, Fancamp ne pourra pas s'engager à présenter une offre publique d'achat visant des titres de Lamêlée ou à agir de concert avec un initiateur dans le cadre d'une telle offre, aider à réaliser un changement de contrôle de Lamêlée ni solliciter des procurations auprès d'actionnaires de Lamêlée ou tenter d'influer sur le vote des actionnaires en question.

**1.4 TRANSACTION (Continued)**

On May 5, 2014, the Company (« Lamêlée ») has entered into a rights agreement governing certain investor rights and obligations with Fancamp Exploration Ltd. (« Fancamp »)

- i. Fancamp will be restricted from selling and transferring securities of Lamêlée for a period of five years, without obtaining the prior written consent of Lamêlée, after which time transfers will be permitted subject to certain restrictions.
- ii. In the exercise of the voting rights attached to the shares held, Fancamp will not be able to vote against (i) the election of directors proposed by the then incumbent Lamêlée board of directors; (ii) any approval, modification, amendment or replacement of a stock option plan of Lamêlée or (iii) the adoption or renewal of a shareholder rights plan, subject to certain exceptions. Subject to termination events such as a change of control or a change in the majority of the Lamêlée directors in favour of directors not supported by the incumbent Lamêlée board, Fancamp will be liberated of its commitments concerning the exercise of its voting rights.
- iii. Fancamp will be entitled to nominate one person to the board of directors of Lamêlée as long as Fancamp holds at least 10% of the issued and outstanding Lamêlée shares.
- iv. Subject to termination events, including those indicated above, Fancamp will be restricted from committing to tender or act in concert with an offeror in a take-over bid of any securities of Lamêlée, assisting in a change of control of Lamêlée and soliciting proxies from shareholders of Lamêlée or attempting to influence the voting of such shareholders.

**1.5 SURVOL**

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2014, la Société a effectué des travaux d'exploration et d'évaluation pour un montant de 574 160 \$ sur la propriété Lac Lamêlée.

Pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2014, la Société a effectué des travaux d'exploration et d'évaluation sur la propriété Lac Lamêlée pour un montant de 1 316 382 \$ dont 297 308 \$, net des crédits d'impôts de 37 959 \$, ont été comptabilisés dans la dépense d'exploration et évaluation de projets avant l'acquisition des claims miniers et 1 019 074 \$ ont été capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation après l'acquisition des claims miniers.

Au 30 septembre 2014, le fonds de roulement de la Société était de 1 430 988 \$.

Au 30 septembre 2014, la Société disposait de 1 122 964 \$ en liquidité, 756 399 \$ en dépôts à terme et 140 796 \$ en taxes à recevoir.

Le 30 juillet 2014, la Société a conclu un placement public en émettant 2 040 004 unités au prix de 0,13 \$ l'unité pour un produit total de 265 201 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,19 \$ l'action jusqu'en janvier 2016. Un montant de 40 800 \$ a été attribué aux bons de souscription.

Le 30 juillet 2014, la Société a émis 11 577 002 actions ordinaires accréditatives au prix de 0,15 \$ l'action pour un produit total de 1 736 550 \$. Un montant de 463 080 \$ lié à la portion passif a été comptabilisé dans les autres passifs dans l'état de la situation financière.

En novembre 2014, la Société a annoncé la réalisation de 4,750 m linéaires de forages de définition à son Projet du Lac Lamêlée qui s'est déroulé du 29 septembre au 29 octobre 2014. Ce programme visait à resserrer la maille de forage afin d'augmenter la qualité des ressources estimées et ce faisant confirmer la présence des zones minéralisées.

En novembre 2014, la Société a annoncé les résultats d'une Étude Économique Préliminaire ("PEA") préparée par CIMA+ pour sa propriété Lac Lamêlée Sud.

**1.5 OVERVIEW**

During the three month period ended September 30, 2014, the Company realized exploration and evaluation work in the amount of \$574,160 on the Lamêlée Lake Property.

During the year ended September 30, 2014, the Company realized exploration and evaluation work on the Lamêlée Lake Property in the amount of \$1,316,382 of which \$297,308, net of tax credits of \$37,959, was reported in the exploration and evaluation expenses before the acquisition of the mining rights and \$1,019,074 was capitalized to exploration and evaluation assets after the acquisition of the mining rights.

As of September 30, 2014, the Company had a working capital of \$1,430,988.

As of September 30, 2014, the Company had \$1,122,964 in cash, \$756,399 in term deposits and \$140,796 in taxes receivable.

On July 30, 2014, the Company closed a public placement by issuing 2,040,004 units at a price of \$0.13 per unit for gross proceeds of \$265,201. Each unit is comprised of one common share and one half of one share purchase warrant. Each full warrant entitles the holder to subscribe to one common share at a price of \$0.19 per share until January 2016. An amount of \$40,800 was recorded to the warrants.

On July 30, 2014, the Company issued 11,577,002 flow-through shares at a price of \$0.15 per share for total proceeds of \$1,736,550. An amount of \$463,080 related to the liability component was recorded within other liabilities in the statement of financial position.

On November 2014, the Company announced the completion of 4,750 m of drill work program at its wholly owned Lamêlée project. The drill program carried out from September 29<sup>th</sup> to October 29<sup>th</sup> 2014 aimed to infill undrilled sections to confirm the geological model and upgrade mineral resources from the inferred to the indicated category.

On November 2014, the Company announced the results of a Preliminary Economic Assessment ("PEA") prepared by CIMA+ in respect to the Company's Lac Lamêlée South Property Project.

## **1.6 ACTIVITÉS D'EXPLORATION**

Les dépenses d'exploration et d'évaluation pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 se sont établies à 574 160 \$. Tous les travaux d'exploration et d'évaluation ont été effectués sur la propriété de fer du Lac Lamêlée Sud détenue à 100% et acquise de Fancamp Exploration Ltd. au cours du premier trimestre.

Suite à la modélisation géologique effectuée au trimestre précédent, une nouvelle interprétation géologique et mise à jour des ressources minières a été entreprise par la firme d'ingénierie Met-Chem. Par la suite une optimisation de fosse économique a été réalisée. Cette optimisation a été suivie par l'élaboration d'un plan minier qui servira à l'étude économique préliminaire déjà en cours. Une étude de coût en capital et d'opération pour la partie minière a aussi été réalisée.

Durant le quatrième trimestre, une planification de travaux concernant une campagne de forage a été réalisée. Cette campagne vise un programme de forage aux diamants qui s'est déroulée sur la propriété du 29 septembre au 29 octobre 2014. Ce forage servira à définir davantage le dépôt, transférer les ressources inférées en catégories indiquées ou mesurées. De plus, il est prévu de récupérer des carottes de forage pour procéder éventuellement à des tests géotechniques nécessaires pour les études économiques futures.

Des travaux et études ont été réalisés aux cours du quatrième trimestre sur le procédé métallurgique (traitement du minerai). Ces travaux seront intégrés à l'étude préliminaire économique qui est en cours. Cette étude est basée sur les tests métallurgiques effectués aux cours des trimestres précédents.

Des travaux environnementaux ont été entrepris sur la propriété. Ces travaux serviront à l'étude de base environnementale requise pour une future exploitation. Les travaux de terrain concernant la partie faune aviaire ont été réalisés.

Durant cette période les intrants de procédé nécessaire (PFD et bilan de matière) pour la réalisation des différents mandats ont été rendus disponibles. Avec ces informations, le parc à résidu, l'usine de traitement et le concasseur ont pu être dimensionnés. Des dessins d'arrangements généraux des installations ont permis d'effectuer de l'optimisation par rapport au profil de la propriété. À la fin de la période, 90 % de la conception civil était terminée incluant la conception ferroviaire et portuaire.

## **1.6 EXPLORATION ACTIVITIES**

Exploration and evaluation expenses for the period ending September 30, 2014 were \$574,160. All the exploration and evaluation expenses were incurred on its wholly-owned Lac Lamêlée South Iron property acquired from Fancamp Exploration Ltd. during the first quarter.

Following the geological modeling done in the previous quarter, a new geological interpretation and updating of mineral resources has been undertaken by the engineering firm Met-Chem. Thereafter a pit optimization was performed. This optimization was followed by the development of a mining plan to be used for the preliminary economic study already underway. A capital cost and operations study for the mining part was also realized.

During the fourth quarter, planning for a drilling program was carried out. This campaign is a diamond drilling program that took place on the property from September 29 to October 29, 2014. This drilling will be used to further define the deposit, transfer inferred resources into indicated or measured categories. In addition, it is expected to recover drill core to eventually conduct geotechnical tests needed for future economic studies.

Some work and studies were conducted in the fourth quarter on the metallurgical process (ore processing). This work will be integrated into the preliminary economic study that is underway. This study is based on metallurgical testing to previous quarters.

Environmental work has been undertaken on the property. This work will provide the environmental baseline study required for future operations. Field work on the avian wildlife part was achieved.

During this period the process inputs required (PFD and mass balance) for the implementation of the different mandates were made available. With this information, the tailing park, the mill and crusher were sized. Drawings of the general arrangements of facilities allowed performing of the optimization with respect to the property profile. At the end of the period, 90% of the civil design was completed including rail and port design.

**1.6 ACTIVITÉS D'EXPLORATION (suite)**

L'agencement mécanique de l'ensemble des secteurs était complété.

L'évaluation des quantités par discipline (MTO) est débutée. Les sections 2, 3, 5, 18, 19 et 23 du rapport sont en révision.

Une étude indépendante concernant le prix de vente du concentré a également été octroyée.

Voici une analyse détaillée des dépenses d'exploration et d'évaluation de projets réalisées sur la propriété Lac Lamêlée avant l'acquisition des claims miniers comptabilisées à l'état du résultat global pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2014.

**1.6 EXPLORATION ACTIVITIES (Continued)**

The mechanical arrangement of all sectors was completed.

The "material take off" (MTO) estimated per discipline is started. Sections 2, 3, 5, 18, 19 and 23 of the report are being revised.

An independent study focused on the sale price has also been granted.

See below for the detailed analysis of the exploration and evaluation expenses realized on the Lamêlée Lake Property before the acquisition of the mining rights accounted for in the financial statement of comprehensive loss for the year ended September 30, 2014.

	<u>2014</u>		<u>2013</u>	
	\$		\$	
Additions de l'exercice				Additions for the year
Échantillonnage	124 710	-		Sampling
Location d'équipement	56 900	-		Equipment rental
Essence	42 545	-		Gas
Étude portuaire	26 214	-		Harbor study
Géologie	25 804	-		Geology
Analyses	15 567	-		Assays
Déplacements et hébergement	13 674	-		Travel and accommodation
Fournitures	12 945	-		Supplies
Géophysique	6 968	-		Geophysics
Transport	6 593	-		Transportation
Entretien	2 357	-		Maintenance
Taxes et permis	550	-		Taxes and permits
Télécommunication	317	-		Telecommunication
Amortissement	123	-		Depreciation
	<u>335 267</u>	-		
Crédits d'impôts à recevoir	(37 959)	-		Tax credits receivable
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>297 308</u></b>	<b>-</b>		<b>Balance – End of year</b>

**1.6 ACTIVITÉS D'EXPLORATION (suite)**

Voici une analyse détaillée des dépenses d'exploration et d'évaluation réalisées sur la propriété Lac Lamêlée après l'acquisition des claims miniers capitalisées pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2014.

**1.6 EXPLORATION ACTIVITIES (Continued)**

The table below contains the detailed analysis of capitalized exploration and evaluation expenses realized on the Lamêlée Lake Property after the acquisition of the mining rights for the year ended September 30, 2014.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>	
	\$	\$	
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>455 185</b>	<b>10 210</b>	<b>Balance - Beginning of year</b>
Additions de la période			Additions for the period
Analyse	599 084	18 156	Assays
Géologie	155 437	39 719	Geology
Environnement	69 899	-	Environment
Forage	56 097	142 038	Drilling
Parc à résidu	31 305	-	Tailing facility
Démantèlement	30 000	-	Dismantling
Échantillonnage	25 095	62 080	Sampling
Location d'équipement	16 333	33 064	Equipment rental
Frais de bureau	10 539	11	Office expenses
Fournitures	9 727	10 478	Supplies
Frais de déplacement et d'hébergement	5 064	24 407	Travel and accommodation expenses
Jalonnement	3 780	-	Staking
Essence	2 607	-	Gas
Carothèque	2 500	-	Core shack
Transport	883	8 973	Transportation
Télécommunication	287	600	Telecommunication
Amortissement	247	-	Depreciation
Assurance	162	-	Insurance
Taxes et permis	28	350	Taxes and permits
Géophysique	-	79 610	Geophysics
Honoraires professionnels d'exploration	-	32 350	Professional exploration fees
Décapage	-	7 323	Stripping and line cutting
Consultant	-	6 000	Consulting
Entretien	-	1 327	Maintenance
Location d'entrepôt	-	375	Warehouse rental
	<u>1 019 074</u>	<u>466 861</u>	
	1 474 259	477 071	
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation	(455 185)	(10 585)	Impairment of exploration and evaluation assets
Crédits d'impôts et de droits remboursables	-	(11 301)	Refundable tax credits and credit on duties
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>1 019 074</u></b>	<b><u>455 185</u></b>	<b>Balance - End of year</b>

**1.7 CHANGEMENTS DE LA HAUTE DIRECTION**

En Janvier 2014, la Société a annoncé la nomination de M. Marc Duchesne, CPA, CA en tant que chef des finances de la Société.

En Février 2014, la Société a annoncé la nomination de M. Hubert Vallée Ing. en tant que président, chef de la direction et directeur de la Société.

En Mai 2014, la Société a annoncé la nomination de Pascal Vallée et Ghislain Arel, qui étaient auparavant membres du comité consultatif de la Société, à titre de vice-président, développement de projet et logistique et de vice-président, développement minier et environnement, respectivement.

En août 2014, la Société a annoncé la nomination de Claude Britt sur son Comité consultatif.

**1.8 CHANGEMENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les administrateurs et directeurs de la Société après la clôture de la transaction du 20 décembre 2013 étaient :

Jean Lafleur  
Guy Girard  
Pierre Lortie  
Jean Depatie  
Paul Ankcorn

En janvier 2014, André La Flèche, CPA, CA, MBA a été nommé sur le conseil d'administration. De plus, Pierre Lortie a été nommé président du conseil d'administration.

En février 2014, Hubert Vallée, président et chef de la direction a été nommé au conseil d'administration suivi de la démission de M. Paul Ankcorn.

En mai 2014, Peter Smith a été nommé au conseil d'administration conformément aux dispositions de la Convention de droits régissant certains droits et obligations entre Fancamp et Lamêlée qui prévoit expressément la participation d'un représentant de Fancamp au conseil d'administration de Lamêlée.

**1.7 HIGH DIRECTION CHANGE**

In January 2014, the Company announced the appointment of Mr. Marc Duchesne, CPA, CA as CFO of the Company.

In February 2014, the Company announced the appointment of Mr. Hubert Vallée eng. as President, Chief Executive Officer and director of the Company.

In May 2014, the Company announced the appointment of Pascal Vallée and Ghislain Arel, who were previously members of the Advisory Committee of the Company, Vice-President, Project Development and Logistics and Vice-President, Mining Development and Environment, respectively.

In August 2014, the Company announced the appointment of Claude Britt on its Advisory Board.

**1.8 CHANGES ON THE BOARD OF DIRECTORS**

The directors and officers of the Company after the closing of the transaction on December 20, 2013 were :

Jean Lafleur  
Guy Girard  
Pierre Lortie  
Jean Depatie  
Paul Ankcorn

On January 2014, André La Flèche, CPA, CA, MBA was appointed to the Board of Directors. Moreover, Pierre Lortie was appointed Chairman of the Board of Directors.

On February 2014, Hubert Vallée, President and Chief Executive Officer was appointed to the Board of directors followed by the resignation of Mr. Paul Ankcorn.

On May 2014, Peter Smith was appointed to the Board of Directors in accordance with the provisions of the Rights Agreement between Fancamp and Lamêlée which gives Fancamp the right to nominate a Director to the Board of Lamêlée.

**1.8 CHANGEMENTS AU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION (suite)**

En mai 2014, Marcel Coté a été nommé sur le conseil d'administration et à la fin du même mois il est décédé subitement d'un infarctus.

Par ailleurs, monsieur Guy Girard et Jean Lafleur ont remis leur démission à titre d'administrateur de la Société.

La Société a procédé à la nomination de Jean Lafleur et Guy Girard à son comité consultatif. Ces nominations visent à assurer que la Société puisse bénéficier de leur connaissance intime du projet et une continuité dans le développement du projet.

**1.9 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS**

Le tableau suivant représente certaine information trimestrielle pour chacun des huit trimestres complétés.

**1.8 CHANGES ON THE BOARD OF DIRECTORS  
(Continued)**

On May 2014, Marcel Coté was appointed to the Board of Directors and at the end of the same month he died suddenly of a heart attack.

Furthermore, Guy Girard et Jean Lafleur have resigned as Director of the Company.

In addition, Jean Lafleur and Guy Girard have been appointed members of the Company's Advisory Board. In so doing, the Company will ensure that it continues to benefit from their extensive knowledge of the project as well as provide continuity in the development of the project.

**1.9 SUMMARY OF QUARTER RESULTS**

The following table sets forth selected quarterly financial information for each of the eight completed quarters.

Trois mois terminé le	Résultat net et résultat global total pour la période / Net income (loss) and total comprehensive gain (loss) for the period	Résultat par action / Gain (loss) per share	Three-month period ended
	\$	\$	
30 septembre 2014	(672 269)	(0,008)	September 30, 2014
30 juin 2014	(240 604)	(0,003)	June 30, 2014
31 mars 2014	(463 250)	(0,006)	March 31, 2014
31 décembre 2013	(364 211)	(0,016)	December 31, 2013
30 septembre 2013	(420 151)	(0,032)	September 30, 2013
30 juin 2013	(26 746)	(0,002)	June 30, 2013
31 mars 2013	(61 601)	(0,005)	March 31, 2013
31 décembre 2012	100 341	0,008	December 31, 2012

**1.10 RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL**

Le résultat net et résultat global total pour la période de trois mois terminée au 30 septembre 2014 au montant de 672 269 \$ est composé principalement de la dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation de 458 365 \$, des paiements fondés sur des actions de 119 372 \$, des honoraires de gestion de 66 000 \$, des honoraires professionnels de 50 300 \$, des relations aux investisseurs de 39 859 \$ compensé par les impôts différés de 110 940 \$.

**1.10 NET LOSS AND TOTAL COMPREHENSIVE LOSS FOR THE YEAR**

The net loss and total comprehensive loss for the three-month period ended September 30, 2014 of an amount of \$672,269 is comprised mainly of the impairment of exploration and evaluation assets of \$458,365, the share-based payments of \$119,372, the management fees of \$66,000, the professional fees for an amount of \$50,300 and the investor's relations of \$39,859 offset by the deferred income taxes of \$110,940.

**1.10 RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL (suite)**

Au cours de l'exercice de douze mois terminé le 30 septembre 2014, la Société a enregistré un résultat net et résultat global total de (1 740 334 \$).

Le résultat net et résultat global total de l'exercice financier 2014 est composé principalement des paiements fondés sur des actions de 586 577 \$, de la dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation au montant de 458 365 \$, de l'exploration et évaluation de projets au montant de 297 308 \$, d'honoraires de gestion au montant de 201 500 \$, des honoraires professionnels au montant de 179 503 \$ et des relations aux investisseurs au montant de 98 096 \$.

**1.11 INFORMATION ANNUELLE CHOISIE**

**1.10 NET LOSS AND TOTAL COMPREHENSIVE LOSS FOR THE YEAR (Continued)**

During the year ended September 30, 2014, the Company recorded a net loss and total comprehensive loss of \$1,740,334.

The net loss and total comprehensive loss for the year ended September 30, 2014, is comprised mainly of the share-based payments of \$586,577, of the impairment of evaluation and exploration assets for an amount of \$458,365, evaluation and exploration expenses for an amount of \$297,308, management fees for an amount of \$201,500, professional fees for an amount of \$179,503 and investor's relation for an amount of 98,096\$.

**1.11 SELECTED ANNUAL INFORMATION**

	<b>30 septembre/ September 30 2014 \$</b>	<b>30 septembre/ September 30 2013 \$</b>
Résultat net et résultat global total / Net loss and total comprehensive loss	(1 740 334)	(408 157)
Résultat par action / Loss per share	(0,026)	(0,031)
Trésorerie / Cash	1 122 964	156 104
Actifs d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation assets	6 475 467	458 365
Actif total / Total assets	8 599 715	763 743
Passif total / Total liabilities	690 874	122 492
Capitaux propres / Equity	7 908 841	641 251

**1.12 SITUATION FINANCIÈRE**

**TRÉSORERIE**

Au 30 septembre 2014, la Société disposait de 1 122 964 \$ en liquidité, 756 399 \$ en dépôts à terme et 140 796 \$ en taxes à recevoir.

**ACTIF**

Le fonds de roulement au 30 septembre 2014 était de 1 430 988 \$ et était composé essentiellement de la trésorerie, des dépôts à terme et des taxes à recevoir.

**1.12 FINANCIAL SITUATION**

**CASH**

As of September 30, 2014, the Company had \$1,122,964 in cash, \$756,399 in term deposits and \$140,796 in taxes receivable.

**ASSETS**

The working capital as at September 30, 2014 was \$1,430,988 and was mainly comprised of the cash, term deposits and taxes receivable.

**1.12 SITUATION FINANCIÈRE (suite)****ACTIF (suite)**

Au 30 septembre 2014, le total de l'actif de la Société était de 8 599 715 \$ représenté essentiellement par 1 122 964 \$ en trésorerie, 756 399 \$ en dépôts à terme, 140 796 \$ en taxes à recevoir et 6 475 467 \$ en actifs d'exploration et d'évaluation.

**PASSIF**

En date du 30 septembre 2014, le total du passif de la Société était de 690 874 \$ représenté par les dettes fournisseurs et autres créditeurs au montant de 332 492 \$ et les autres passifs au montant de 358 382 \$.

**CAPITAUX PROPRES**

En date du 30 septembre 2014, les capitaux propres totalisaient 7 908 841 \$ représenté par 10 103 357 \$ en capital-actions, 163 800 \$ en bons de souscription, 708 109 \$ en surplus d'apport et (3 066 425 \$) en déficit.

**1.13 FLUX DE TRÉSORERIE**

Au 30 septembre 2014, la Société disposait de 1 122 964 \$ en liquidité, 756 399 \$ en dépôts à terme et 140 796 \$ en taxes à recevoir.

Ces liquidités sont expliquées par le fait que la Société a complété des placements privés et publics au cours de l'exercice financier 2014.

**ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES**

Pour l'exercice financier terminé au 30 septembre 2014, le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles a totalisé un montant de (1 111 586 \$) représenté principalement par le résultat avant impôt de (2 004 466 \$), les paiements fondés sur les actions de 586 577 \$ et la radiation des actifs d'exploration et d'évaluation de 458 365 \$.

**ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

Le flux de trésorerie provenant des activités de financement a été de 3 613 961 \$ durant l'exercice financier terminé le 30 septembre 2014 représenté par les financements privés et publics réduit des frais d'émission.

**1.12 FINANCIAL SITUATION (Continued)****ASSETS (Continued)**

As of September 30, 2014, the Company had \$8,599,715 in total assets mainly represented by \$1,122,964 in cash, \$756,399 in term deposits, \$140,796 in taxes receivable and \$6,475,467 in exploration and evaluation assets.

**LIABILITIES**

As at September 30, 2014, the Company had \$690,874 in total liabilities represented by the trade and other payables in the amount of \$332,492 and the other liabilities in the amount of \$358,382.

**EQUITY**

As at September 30, 2014, the equity was \$7,908,841 represented by \$10,103,357 in share capital, \$163,800 in warrants, \$708,109 in contributed surplus and (\$3,066,425) in deficit.

**1.13 CASH FLOW**

As of September 30, 2014, the Company had \$1,122,964 in cash, \$756,399 in term deposits and \$140,796 in taxes receivable.

These liquidities are explained by the fact that the Company completed private and public placements during the fiscal year 2014.

**OPERATING ACTIVITIES**

During the year ended September 30, 2014, cash flows used by operating activities was (\$1,111,586) represented mainly by the loss before income taxes for an amount of (\$2,004,466), the share-based payments for an amount of \$586,577 and the impairment on exploration and evaluation assets for an amount of \$458,365.

**FINANCING ACTIVITIES**

For the year ended September 30, 2014, cash flows from financing activities was \$3,613,961 explained by the private and public placements reduced by the issuance costs.

**1.13 FLUX DE TRÉSORERIE (suite)****ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

Le flux de trésorerie provenant des activités d'investissement a nécessité des liquidités de (1 535 515 \$) pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014 et provient essentiellement de l'ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation au montant de 789 115\$ et des dépôts à terme au montant de 756 399\$.

**1.14 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET ARRANGEMENT HORS BILAN**

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagé à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu un montant de 2 356 570 \$ à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales.

La Société a renoncé à des dépenses admissibles de 620 020 \$ au 31 décembre 2013 et renoncera pour 1 736 550 \$ au 31 décembre 2014 au profit des investisseurs et la direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu de un an à compter de ces dates.

Au 30 septembre 2014, la Société doit effectuer des dépenses d'exploration admissibles pour un montant de 1 343 934 \$ avant le 31 décembre 2015.

**1.13 CASH FLOW (Continued)****INVESTMENT ACTIVITIES**

During the year ended September 30, 2014, cash flows used by investing activities totaled (\$1,535,515) and was mainly explained by the additions to exploration and evaluation assets for an amount of \$789,115 and the term deposits of \$756,399.

**1.14 COMMITMENTS AND OFF-BALANCE SHEET ARRANGEMENT**

The Company is partially financed through the issuance of flow-through shares and, according to tax rules regarding this type of financing, the Company is engaged in realizing mining exploration work.

These tax rules also set deadlines for carrying out the exploration work, which must be performed no later than the earlier of the following dates:

- Two years following the flow-through placements;
- One year after the Company has renounced the tax deductions relating to the exploration work.

However, there is no guarantee that the Company's exploration expenses will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company is committed to taking all the necessary measures in this regard. Refusal of certain expenses by the tax authorities would have a negative tax impact for investors.

During the year, the Company received \$2,356,570 following flow-through placements for which the Company renounced tax deductions.

The Company has renounced tax deductions of \$620,020 as at December 31, 2013 and will renounce for \$1,736,550 as at December 31, 2014 to the investors and management is required to fulfil its commitments within the stipulated deadline of one year from these dates.

As at September 30, 2014, the Company must spend \$1,343,934 in qualifying exploration expenses before December 2015.

**1.15 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants et les sociétés des principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristique ni condition spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

**Transactions avec les principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration et le chef des finances. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	30 septembre 2014 / September 30, 2014
	\$
Paiements fondés sur des actions (résultat net)	460 006
Honoraires de gestion	111 500
Charges locatives	-
	571 506

**Transactions avec une société contrôlée par le président sortant**

La Société a retenu les services d'une société contrôlée par le président sortant pour réaliser ses dépenses d'exploration et d'évaluation. Les coûts chargés par cette société correspondent aux coûts du marché.

	30 septembre / 2014 September 30, 2014
	\$
Exploration et évaluation des projets	179 497
Actifs d'exploration et d'évaluation	58 300

Au 30 septembre 2014 et 2013, les dettes fournisseurs et autres créditeurs incluent une somme à payer à une société contrôlée par le président, respectivement de nil \$ et 75 779 \$.

**1.15 RELATED PARTY TRANSACTIONS**

The Company's related parties include companies under common control and joint key management, as described below.

Unless otherwise stated, none of the transactions incorporate special terms and conditions and no guarantees were given or received. Outstanding balances are usually settled in cash.

**Transactions with key management**

The Company's key officers are the members of the Board of Directors and the Chief Financial Officer. Key officers remuneration includes the following expenses:

	30 septembre 2013 / September 30, 2013	
	\$	
	-	Share-based payments (Net loss)
	45 500	Consulting fees
	9 000	Rental expense
	54 500	

**Transactions with a company controlled by the past president**

The Company has retained the services of a company controlled by the past president to conduct its exploration and evaluation expenses. Amounts charged by this company correspond to market rates.

	30 septembre 2013 / September 30, 2013	
	\$	
	39 845	Exploration and evaluation expenses
	162 656	Exploration and evaluation assets

As at September 30, 2014 and 2013, trade and other payables include an amount payable to a company controlled by the President, respectively of \$nil and \$75,779.

**1.16 NORMES, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATIONS DE NORMES PUBLIÉES QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ ADOPTÉES DE FAÇON ANTICIPÉE PAR LA SOCIÉTÉ**

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée. Ceux-ci seront adoptés à leur date d'entrée en vigueur.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations ainsi que les nouveaux amendements qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence sur les états financiers de la Société.

***IFRS 9 Instruments financiers (IFRS 9)***

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation (IAS 39). IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues et un modèle de comptabilité de couverture substantiellement modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ces états financiers.

**1.17 NOUVELLES NORMES ET NORMES MODIFIÉES EN VIGUEUR**

Un certain nombre de normes nouvelles et de normes modifiées sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'information sur la nouvelle norme qui est pertinente pour la Société est présentée ci-dessous :

**1.16 STANDARDS, MODIFICATIONS AND INTERPRETATIONS TO EXISTING STANDARDS THAT ARE NOT YET EFFECTIVE AND HAVE NOT BEEN ADOPTED EARLY BY THE COMPANY**

At the date of authorization of these financial statements, certain new standards, modifications and interpretations to existing standards have been published but are not yet effective, and have not been adopted early by the Company. These standards will be adopted at the effective date.

Management anticipates that all of the pronouncements will be adopted in the Company's accounting policy for the first period beginning after the effective date of the pronouncement. Information on new standards, amendments and interpretations that are expected to be relevant to the Company's financial statements is provided below. Certain other new standards and interpretations have been issued but are not expected to have an impact on the Company's financial statements.

***IFRS 9 Financial Instruments (IFRS 9)***

In July 2014, the IASB published IFRS 9 which replaces IAS 39 Financial Instruments: Recognition and Measurement (IAS39). IFRS 9 Introduces improvements which include a logical model for classification and measurement of financial assets, a single, forward-looking "expected loss" impairment model and a substantially-reformed approach to hedge accounting. IFRS 9 is effective for annual reporting periods beginning on or after January 1, 2018, earlier application is permitted. The Company has yet to assess the impact of this new standard on its financial statements.

**1.17 NEW AND REVISED STANDARDS THAT ARE EFFECTIVE**

A number of new and revised standards are effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2013. Information on the new standard that is relevant to the Company is presented below:

**1.17 NOUVELLES NORMES ET NORMES MODIFIÉES EN VIGUEUR (suite)*****IFRS 13 Évaluation de la juste valeur (IFRS 13)***

IFRS 13 clarifie la définition de la juste valeur et fournit des directives connexes ainsi que des informations plus exhaustives quant aux évaluations à la juste valeur. Elle n'a aucune incidence sur les éléments qui doivent être présentés à la juste valeur. Le champ d'application de l'IFRS 13 est étendu et s'applique aux éléments financiers et non financiers pour lesquels d'autres IFRS prescrivent ou permettent les évaluations de la juste valeur ou les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur, sauf dans certaines circonstances. IFRS 13 s'applique de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Ses obligations d'information n'ont pas à être appliquées aux informations comparatives au cours du premier exercice d'application. La direction a revu ses méthodologies d'évaluation et l'application de la nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur l'évaluation des justes valeurs.

**1.18 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'information est fournie dans la note 4 des états financiers annuels audités du 30 septembre 2014.

**1.19 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES**

Lorsque la Société prépare les états financiers selon les IFRS, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements et des estimations. Ces estimations et jugements sont fondés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question.

Se référer à la note 5 des états financiers annuels audités pour une description détaillée de l'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

**1.17 NEW AND REVISED STANDARDS THAT ARE EFFECTIVE (Continued)*****IFRS 13 Fair Value Measurement (IFRS 13)***

IFRS 13 clarifies the definition of fair value and provides related guidance and enhanced disclosures about fair value measurements. It does not affect the items that are required to be fair-valued. The scope of IFRS 13 is broad and applies for both financial and non-financial items for which other IFRSs require or permit fair value measurements or disclosures about fair value measurements except in certain circumstances. IFRS 13 applies prospectively for annual periods beginning on or after January 1<sup>st</sup>, 2013. Its disclosure requirements need not be applied to comparative information in the first year of application. Management reviewed its valuation methodologies and the application of the new standard did not have any effect on the fair value measurement.

**1.18 SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES**

The information is provided in Note 4 of the September 30, 2014 audited annual financial statements.

**1.19 CRITICAL ACCOUNTING ESTIMATES, JUDGEMENTS AND ASSUMPTIONS**

The preparation of the financial statements in accordance with IFRS requires management to undertake a number of judgments, estimates and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses. The actual results may differ from these judgments and estimates. These estimates and judgments are based on management's best knowledge of the events or circumstances and actions the Company may take in the future. The estimates are reviewed on an ongoing basis.

Please refer to Note 5 of the audited annual financial statements for an extended description of the information concerning the Company's significant judgments, estimates and assumptions that have the most significant effect on the recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses.

## **1.20 CONTRÔLE**

Relativement aux ordonnances de dispense émises en novembre 2007 par chacune des autorités en valeurs mobilières à travers du Canada, le Chef de la direction et le Chef de la direction financière de la Société doivent produire une «Attestation de base relative à l'émetteur émergent» relativement à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires y compris les Rapports de gestion.

En comparaison avec le certificat intitulé «Annexe 52-109A2 Attestation des documents annuels et intérimaires», l'«Attestation de base relative à l'émetteur émergent» comprend un «Avis au lecteur» qui déclare que le Chef de la direction et le Chef de la direction financière ne font aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien de contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens du Règlement 52-109.

## **1.21 RISQUES ET INCERTITUDES**

### ***Risques inhérents aux activités d'exploration minière***

Les activités de la Société consistent à acquérir et explorer des propriétés minières dans l'espoir de découvrir des gîtes de minerai économiques. Les propriétés de la Société sont présentement au stade de l'exploration et ne contiennent aucun gisement commercialisable connu. Par conséquent, il est peu probable que la Société réalisera des bénéfices à court ou moyen termes. Toute rentabilité future des activités de la Société est tributaire de la découverte d'un gisement de minerai économique. De plus, même si un gisement de minerai économique est découvert, rien ne garantit qu'il soit mis en production de manière commercialement rentable.

### ***Réglementation et exigences environnementales***

Les activités de la Société nécessitent l'obtention de permis auprès de diverses autorités gouvernementales et sont régies par des lois et des règlements sur l'exploration, la mise en valeur, l'exploitation, la production, les exportations, les impôts, les normes du travail et la sécurité au travail ainsi que sur l'environnement et autres questions.

## **1.20 CONTROL**

In connection with Exemption Orders issued in November 2007 by each of the securities commissions across Canada, the Chief Executive Officer ("CEO") and Chief Financial Officer ("CFO") of the Company will file a Venture Issuer Basic Certificate with respect to the financial information contained in the unaudited quarterly financial statements and the audited annual financial statements and respective accompanying MD&A.

In contrast to the certificate under Multilateral Instrument ("MI") 52-109 (Certification of Disclosure in Issuer's Annual and Interim Filings), the Venture Issuer Basic Certification includes a 'Note to Reader' stating that the CEO and CFO do not make any representations relating to the establishment and maintenance of disclosure controls and procedures and internal control over financial reporting, as defined in MI 52-109.

## **1.21 RISKS AND UNCERTAINTIES**

### ***Risks Inherent to Mining Exploration***

The Company is engaged in the business of acquiring and exploring mineral properties in the hope of locating economic deposits of minerals. The Company's property interests are in the exploration stage only and are without a known body of commercial ore. Accordingly, there is little likelihood that the Company will realize any profits in the short to medium term. Any profitability in the future from the Company's business will be dependent upon locating an economic deposit of minerals. However, there can be no assurance, even if an economic deposit of minerals is located, that it can be commercially mined.

### ***Regulation and Environmental Requirements***

The activities of the Company require permits from various governmental authorities and are governed by laws and regulations related to prospecting, development, mining, production, exports, taxes, labour standards, occupational health, environmental protection and other matters.

**1.21 RISQUES ET INCERTITUDES (suite)****Réglementation et exigences environnementales (suite)**

Des coûts supplémentaires et des retards peuvent être occasionnés par la nécessité de se conformer aux lois et règlements. Si la Société ne pouvait obtenir ou renouveler les permis ou approbations, elle pourrait être forcée de réduire ou cesser ses activités d'exploration ou de mise en valeur.

**Besoins en capitaux**

L'exploration, la mise en valeur, le traitement et l'exploitation des propriétés de la Société exigeront un financement supplémentaire considérable. Les seules sources de fonds disponibles pour la Société sont l'émission de capital-actions additionnel et l'emprunt. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société ni qu'ils le seront selon des modalités favorables à la Société ou qu'ils seront suffisants pour répondre aux besoins de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les affaires de la Société et sur sa situation financière. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production sur l'une ou l'ensemble des propriétés de la Société, et même occasionner la perte de sa participation dans une propriété.

**Prix des métaux**

Le prix du marché des actions ordinaires de la Société, ses résultats financiers ainsi que ses activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière ont déjà subi dans le passé et pourraient éventuellement subir, des répercussions négatives importantes en raison de la chute des prix des métaux communs ou précieux.

**Risques non assurés**

Les activités de la Société sont sujettes à certains risques et dangers, dont des conditions environnementales difficiles, des accidents industriels, des conflits de travail, des conditions géologiques inusitées ou inattendues, des glissements de terrain ou de talus, des éboulements et des phénomènes naturels tels que des conditions météorologiques défavorables, des inondations et des tremblements de terre. De tels événements pourraient occasionner des blessures ou décès, des dommages environnementaux ou autres aux propriétés ou installations d'exploration de la Société ou aux propriétés d'autres sociétés, des retards dans l'exploration minière, des pertes monétaires et de possibles responsabilités légales.

**1.21 RISKS AND UNCERTAINTIES (Continued)****Regulation and Environmental Requirements (Continued)**

Increased costs and delays may result of the need to comply with applicable laws and regulations. If the Company is unable to obtain or renew licenses, approvals and permits, it may be curtailed or prohibited from proceeding with exploration or development activities.

**Capital Needs**

The exploration, development, mining and processing of the Company's properties will require substantial additional financing. The only current source of future funds available to the Company is the issuance of additional equity capital and the borrowings of funds. There is no assurance that such funding will be available to the Company or that it will be obtained on terms favourable to the Company or will provide the Company with sufficient funds to meet its objectives, which may adversely affect the Company's business and financial position. In addition, any future equity financings by the Company may result in a substantial dilution for subscribers of the Offered Securities. Failure to obtain sufficient financing may result in delaying or indefinite postponement of exploration, development or production on any or all of the Company's properties or even a loss of property interest.

**Commodity Prices**

The market price of the Company's common shares, its financial results and its exploration, development and mining activities have previously been, or may in the future be, significantly adversely affected by declines in the price of precious or base minerals.

**Uninsured Risks**

The Company's business is subject to a number of risks and hazards, including adverse environmental conditions, industrial accidents, labor disputes, unusual or unexpected geological conditions, ground or slope failures, cave-ins, and natural phenomena such as inclement weather conditions, floods and earthquakes. Such occurrences could result in damage to mineral properties or exploration facilities, personal injury or death, environmental damage to the Company's properties or the properties of others, delays in exploration work, monetary losses and possible legal liabilities.

**1.22 POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL**

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux propriétaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'il conclut un placement accreditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis aux notes 9 et 19 des états financiers annuels audités.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen de placements privés.

Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

**1.23 ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS**

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accreditives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accreditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

**1.22 CAPITAL MANAGEMENT POLICIES AND PROCEDURES**

The Company's capital management objectives are to ensure the Company's ability to continue as a going concern, to increase the value of the assets of the business, and to provide an adequate return to owners of the parent.

These objectives will be achieved by identifying the right exploration projects, adding value to these projects and ultimately taking them through to production or sale and cash flow, either with partners or by the Company's own means.

The Company monitors capital on the basis of the carrying amount of equity.

The Company is not exposed to any externally imposed capital requirements except when the Company issues flow-through shares for which an amount should be used for exploration work. See all the details in Notes 9 and 19 of the audited annual financial statements.

The Company finances its exploration and evaluation activities principally by raising additional capital either through private placements or public offerings.

When financing conditions are not optimal, the company may enter into option agreements or other solutions to continue its activities or may slow its activities until conditions improve.

**1.23 CONTINGENCIES AND COMMITMENTS**

The Company is partially financed through the issuance of flow-through shares and, according to tax rules regarding this type of financing, the Company is engaged in realizing mining exploration work.

These tax rules also set deadlines for carrying out the exploration work, which must be performed no later than the earlier of the following dates:

- Two years following the flow-through placements;
- One year after the Company has renounced the tax deductions relating to the exploration work.

**1.23 ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS**  
**(suite)**

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagé à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu un montant de 2 356 570 \$ à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales.

La Société a renoncé à des dépenses admissibles de 620 020 \$ au 31 décembre 2013 et renoncera pour 1 736 550 \$ au 31 décembre 2014 au profit des investisseurs et la direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu de un an à compter de ces dates.

Au 30 septembre 2014, la Société doit effectuer des dépenses d'exploration admissibles pour un montant de 1 343 934 \$ avant le 31 décembre 2015.

**1.24 ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE**

Le 4 décembre 2014, la Société a octroyé en faveur d'administrateurs et de dirigeants 500 000 options d'achat d'actions à un prix de 0,05 \$ par action, exerçable pendant 10 ans.

**1.25 AUTRES**

- a) Des informations additionnelles sont disponibles sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).
- b) Divulgence au 22 janvier 2015 des données relatives aux titres en circulation.

Actions ordinaires en circulation : **90 838 977**  
Options au courtier en circulation : **205 714**  
Options aux administrateurs en circulation :  
**8 050 000**  
Bons de souscription : **8 807 502**

**1.23 CONTINGENCIES AND COMMITMENTS**  
**(Continued)**

However, there is no guarantee that the Company's exploration expenses will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company is committed to taking all the necessary measures in this regard. Refusal of certain expenses by the tax authorities would have a negative tax impact for investors.

During the year, the Company received \$2,356,570 following flow-through placements for which the Company renounced tax deductions.

The Company has renounced tax deductions of \$620,020 as at December 31, 2013 and will renounce for \$1,736,550 as at December 31, 2014 to the investors and management is required to fulfil its commitments within the stipulated deadline of one year from these dates.

As at September 30, 2014, the Company must spend \$1,343,934 in qualifying exploration expenses before December 2015.

**1.24 POST REPORTING DATE EVENTS**

On December 4, 2014, the Company granted 500,000 stock options in the favor of directors and officers at a price of \$0.05 per share, exercisable for a period of 10 years.

**1.25 OTHER**

- a) Additional information is available on SEDAR at [www.sedar.com](http://www.sedar.com).
- b) Disclosure of Outstanding Securities as at January 22, 2015.

Common shares outstanding : **90,838,977**  
Broker options outstanding : **205,714**  
Directors options outstanding : **8,050,000**  
Warrants : **8,807,502**

**1.25 AUTRES (suite)**

**1.25 OTHER (Continued)**

Les options octroyées et exerçables au 30 septembre 2014 se détaillent comme suit :

Options granted and exercisable as at September 30, 2014 are detailed as follows :

	Options en circulation / Outstanding options			Options exerçables / Exercisable options	
	Nombre d'options / Number of options	Prix d'exercice / Exercise price \$	Durée de vie restante (an) / Remaining life (years)	Nombre d'options / Number of options	Prix d'exercice / Exercise price \$
Administration / Administration	1 100 000	0,10	3,58	750 000	0,10
	900 000	0,14	9,55	-	-
	4 400 000	0,145	7,45	1 760 000	0,145
	400 000	0,16	8,34	-	-
	<u>750 000</u>	0,19	9,36	<u>-</u>	-
	<u>7 550 000</u>			<u>2 510 000</u>	
Courtiers / Brokers	<u>205 714</u>	0,175	0,75	<u>205 714</u>	0,175

Les bons de souscription en circulation au 30 septembre 2014 se détaillent comme suit :

Outstanding warrants as at September 30, 2014 are detailed as follows :

Nombre de bons de souscription en circulation / Number of outstanding warrants	Prix d'exercice / Exercise price	Date d'expiration / Expiry date
6 250 000	0,15 \$	Décembre / December 2015
1 020 002	0,19 \$	Janvier / January 2016
<u>1 537 500</u>	0,15 \$	Octobre / October 2016
<u>8 807 502</u>		

**1.26 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les états financiers et les autres informations financières contenues dans ce rapport de gestion sont la responsabilité de la Société et ont été revus et approuvés par le conseil d'administration le 22 janvier 2015.

**1.26 MANAGEMENT'S RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL INFORMATION**

The financial statements and other financial information contained in this MD&A are the responsibility of the Company's management and have been reviewed and approved by the Board of Directors on January 22, 2015.

**(s) Hubert Vallée**, Président et chef de la direction / President and Chief Executive Officer

**(s) Marc Duchesne**, Chef des Finances / Chief Financial Officer

Montréal (Québec), le 22 janvier 2015 / January 22, 2015